

CONCOURS PHOTO

Habitants de Sonnaz, nous vous proposons de nous faire parvenir une photo de notre commune sur le thème suivant :

Sonnaz et son patrimoine

Toutes les photos sont les bienvenues, laissez parler votre âme d'artiste !

La photo, **en format JPG, exclusivement**, et en format **portrait (en hauteur)** accompagnée des informations suivantes : vos nom, prénom, adresse, téléphone, mail et titre de la photo, devra nous parvenir **avant le 30 septembre 2019** par courrier électronique à la Mairie. Une seule photo par famille sera acceptée.

La commission Communication/Information sélectionnera les **meilleures photographies qui agrémenteront le Bulletin Municipal 2020.**

Ce concours est réservé aux particuliers.



Bibliothèque de Sonnaz

La bibliothèque a fait peau neuve et s'est modernisée grâce à l'outil informatique et peut ainsi maintenant vous offrir un plus large choix de services. Vous pouvez donc :

- *Accéder à votre compte en ligne sur notre portail pour prolonger vos emprunts pour une nouvelle durée de 4 semaines (Possibilité de le faire aussi par mail ou par téléphone)*
- *Consulter en ligne l'intégralité de notre catalogue et sa disponibilité (possibilité aussi de réserver un ou plusieurs ouvrages déjà empruntés par un autre adhérent)*
- *Consulter nos dernières nouveautés*
- *Laisser un avis sur vos lectures et les partager sur notre portail.*
- *Vous faire livrer des livres chez vous si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer.*
- *Ressources numériques disponibles sur le portail : code de la route, soutien scolaire, livres numériques : pour les adeptes de liseuses : vous avez la possibilité de télécharger des ouvrages proposés sur notre portail.*

Toutes ces nouveautés vous ont été présentées le 18 mai dernier et nous tenons à remercier les nombreux visiteurs. Afin de vous proposer davantage d'animations, la bibliothèque réalise une enquête de satisfaction (lien disponible sur le portail en ligne). Merci à tous ceux qui y répondront.

RDV à l'automne pour un atelier sur le massage parent-enfant, un échange philosophique et une intervention sur les bienfaits du miel. Les dates vous seront communiquées par les panneaux d'affichage, page Facebook ainsi que notre portail en ligne.

Cet été, l'équipe s'accordera des vacances bien méritées du 5 au 20 août. Nous serons frais et dispos pour vous accueillir dès le 26 août prochain.

A très vite ! Les bénévoles

Pour rappel :

Catalogue en ligne : <http://catalogue.sonnaz.pikoloco.com> + Facebook @bibliothequesonnaz

Adresse mail : biblio.sonnaz@gmail.com

Téléphone (uniquement aux heures d'ouverture ou sur répondeur) : **09 62 59 92 39**

Horaires : Lundi 16 h 30 – 18 h 30—Samedi 10 h 00 – 12 h 00

Inscriptions gratuites—Renseignements et inscriptions à l'accueil aux heures d'ouverture.

CIVISME

Quelques rappels pour agir dans le respect d'autrui

LES BRUITS

A l'approche de l'été, les barbecues et les piscines vont s'animer. Pensez à respecter votre voisinage. Les travaux de bricolage à l'aide d'outils bruyants et la tonte de pelouse ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 19h30

Le samedi : 9h à 12h et 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : 10h à 12h



DECHETS

Vos déchets verts doivent être apportés à la déchèterie. En effet, le brûlage des déchets verts est interdit et passible d'une amende.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD)

Enquête publique du 17 juin au 8 août 2019

Les habitants sont invités à venir s'exprimer sur le PLUi HD entre le 17 juin au 8 août 2019, dans le cadre d'une enquête publique. 8 lieux d'enquête ouverts à tous sont proposés sur Grand-Chambéry, comprenant l'ensemble des pièces du projet de PLUi HD ainsi que des registres d'enquête.

La commission d'enquête, désignée par le tribunal administratif, recevra les remarques lors de permanences dans ces 8 lieux. Retrouvez les dates et lieux d'enquête et de permanence sur le site de l'agglomération : www.grandchambery.fr

Vous pourrez également consulter le dossier via un site dédié : <https://registre-dematerialise.fr/1352> et envoyer vos remarques à l'adresse : enquete-publique-1352@registre-dematerialise.fr

Le PLUi HD, modifié suite à cette enquête publique passera pour approbation devant le conseil communautaire en décembre 2019 pour une application à tous en janvier 2020.

SONNAZ'ART

DIMANCHE 13 OCTOBRE 2019

Salle d'évolution - Place de l'Église de 10h à 18h

Grande journée des talents : créateurs, inventeurs, collectionneurs, passionnés,

Venez nombreux admirer leurs réalisations

et partager leurs passions...

ENTREE LIBRE

Pour les exposants, merci de vous inscrire au dos de ce document.



Mairie de Sonnaz

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 - 17h15

Mardi : 13h30 - 18h00

Mercredi : 13h30 - 17h15

Jeudi : 08h00 - 11h30

Vendredi : 13h30 - 17h15

Téléphone : 04 79 72 00 32

Télécopie : 04 79 72 02 18

Messagerie :

mairiedesonnaz@orange.fr

AGENDA 2019

28 juin	Fête de l'École
15 septembre	Fête du village - Zone de Pomaray
21 septembre	Opération « World Clean Up Day » (journée mondiale de nettoyage de la planète)- RDV à 9 heures au Parc Relais Maison Brûlée
13 octobre	SONNAZ'ART - Salle d'Évolution
11 novembre	Commémoration de la fin de la première guerre mondiale au monument aux morts - Heure à confirmer
7 décembre	Mobilisons-nous pour le Téléthon - Place de la Mairie
15 décembre	Repas des aînés de la commune à la salle du Crêt. (à partir de 70 ans)

RECENSEMENT

Un recensement de la population à Sonnaz aura lieu entre le 16 janvier et le 15 février 2020.

Les habitants seront sollicités à ce moment là par des agents recenseurs assermentés.

Réorganisation des tournées de collecte des ordures ménagères et sélectives

A partir du 3 juin 2019 la collecte des déchets aura lieu :

- **le MARDI pour les ordures ménagères (conteneurs marron),**
- **le JEUDI pour les recyclables (conteneurs jaunes).**

SONNAZ'ART - 13 octobre 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM Prénom

Téléphone..... Mail.....

Nombre de tables (0.80m x 1.20 m).....

Nombre de grilles (1.20m x 2m).....

Votre talent :

Bulletin d'inscription à retourner à la Mairie par voie postale ou par mail avant le 31 juillet 2019. Merci

mairiedesonnaz@orange.fr



JUIN 2019

Sommaire :

- EDITO
- ECLAIRAGE PUBLIC
- CONCOURS PHOTO
- BIBLIOTHEQUE
- VOISINAGE ET CIVISME
- PLUi HD
- SONNAZ'ART
- RECENSEMENT
- AGENDA

LE MOT DU MAIRE

Le projet de réalisation d'une nouvelle école maternelle voulu par le conseil municipal pour répondre à l'évolution démographique de la commune et à la nécessité de disposer de locaux adaptés à la mission d'éducation de nos enfants se concrétise.

L'Avant Projet Définitif (APD) est validé et le permis de construire (PC) sera déposé avant fin juin par le cabinet d'architecte Ritz. Le bâtiment comprendra 4 modules de 60m2 décomposé en 3 salles de classe et 1 salle d'éveil. Parallèlement le dossier de Consultation des Entreprises (DCE) sera finalisé pour lancer les appels d'offres et autres procédures de consultation. Le choix des entreprises retenues et le démarrage des travaux sont programmés pour décembre 2019 avec une date prévisionnelle de fin des travaux au plus tard mi-octobre 2020.

Avec ce nouveau bâtiment, la commune de Sonnaz se dote d'un équipement moderne, respectueux de l'environnement et des normes de sécurité.

Je vous souhaite un très bel été à tous.

Daniel ROCHAIX, maire de Sonnaz.

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

La commune envisage de commencer, dès la fin de l'année, le remplacement de 120 luminaires sodium et mercure, soit plus de la moitié de son parc d'éclairage public, par des luminaires LED. Les lanternes actuelles, vieillissantes, sont consommatrices d'énergie et génèrent des coûts de maintenance importants. En choisissant la technologie LED, la commune s'assure de réaliser d'importantes économies d'énergie et de réduire les dépenses de fonctionnement en matière d'éclairage public. La durée de vie des nouveaux luminaires est estimée à quinze ans. Ils consommeront trois fois moins que l'éclairage actuel et offriront un rendu lumineux nettement amélioré. Il sera par ailleurs possible de moduler l'éclairage et de définir une baisse d'intensité en pleine nuit, afin de limiter la pollution lumineuse.

Le remplacement des luminaires s'effectuera progressivement, par hameau, en commençant par les équipements les plus vétustes.

La commune sollicitera l'aide financière du Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES) qui soutient les projets de travaux d'investissement sur l'éclairage public performant énergétiquement.

